

CHANGÉ : *Sentier pédagogique de la vallée de la Morinière*



Site labellisé le 24 avril 2010 (renouvelé le 25 novembre 2015),
propriété de la société Séché Éco-Industries.



Présentation

Le sentier alterne des zones vallonnées avec des coteaux secs et des zones plates constituées de prairies naturelles.

Un ruisseau, « la Morinière » (affluent de la Mayenne), coule en fond de vallée.

Situé près des agglomérations, le promeneur accède à un site où le paysage est grandiose. Un véritable bain de nature inonde les visiteurs dans un environnement protégé.



Gestion

Les agents de la société propriétaire, ainsi que les élèves en formation au lycée Rochefeuille de Mayenne, entretiennent le site par un broyage sur le cheminement, et en utilisant des techniques de génie écologique.

Localisation

D'une longueur de 2 km, le départ est donné au niveau du pont enjambant le ruisseau sur la D254 entre Changé et Saint-Germain-le-Fouilloux. Stationnez sur un parking avant le pont. À pied, traversez le pont pour atteindre, sur votre droite, le début du sentier au niveau d'un premier panneau précisant le circuit. Il vous suffira ensuite de suivre le fléchage indiqué.



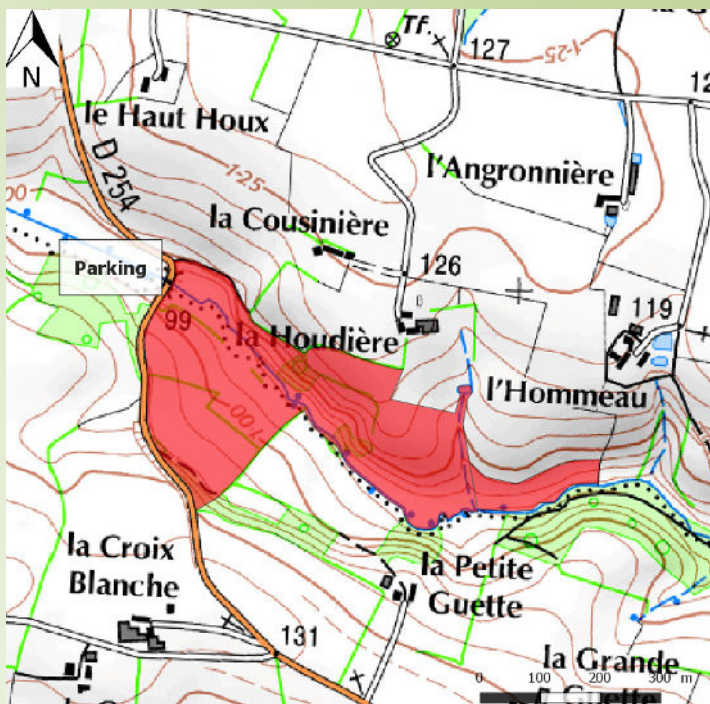
Rougegorge familier (L. Herriau)



Criquet ensanglanté (O. Duval)



Fauvette à tête noire (R. Peillon)



Saison idéale

En toute saison, la vallée offre des points de vue paysagers incomparables sur le bocage. Au printemps, les coteaux se couvrent de nombreuses fleurs entre les alignements de vieux chênes. Une zone humide en bordure de ruisseau est le théâtre de chasses de libellules. Des criquets, rares en Mayenne, se font discrets sur le site. Les tritons et toute une petite faune aquatique se réfugient dans une mare restaurée. Les oiseaux, dont les rapaces nocturnes, trouvent dans la vallée un havre de paix.

Valorisations

Le Centre Initiation à la Nature de Laval Agglomération, les accueils de loisirs fréquentent le chemin, ainsi que les particuliers. Le circuit est jalonné de panneaux descriptifs de la richesse des milieux traversés, de la biodiversité et du patrimoine local. Une plateforme d'observation vous permettra d'admirer la vallée dans son intégralité. Le site est classé « Refuge à papillons » depuis avril 2015.



Vous trouverez d'autres informations sur le site internet de MNE
<http://www.mayennatureenvironnement.fr/le-reseau.html>.